



Rumilly, le 14 octobre 2016

Rencontre de quartier Centre-ville du jeudi 6 octobre 2016 COMPTE-RENDU

Développées depuis 2011, les rencontres de quartiers sont un lieu de débat, d'expression et de propositions pour qu'élus et habitants abordent ensemble les questions relatives à la gestion de la ville et de ses quartiers.

La ville a été découpée en six quartiers et deux rencontres auront lieu par quartier d'ici 2020.

Cette rencontre de quartier consacrée au quartier « Centre-ville » rassemble les habitants de l'hyper centre, du champ du Comte, de la Curdy, du Baufort, du Clergeon, de sur les Forts – les Granges et de l'arrière-gare.

Les élus référents sont Raymond Favre, Jean-Pierre Violette, Michel Roupioz, Isabelle Carquillat, Daniel Deplante, Eddie Turk-Savigny, Pierrick Lucas, Yannick Clevy et Julie Rutella.

La rencontre se déroule en deux temps avec une information sur les projets en cours de l'équipe municipale puis un jeu de questions/réponses à partir des questions posées par les habitants en direct ou à l'avance s'ils souhaitent une qualité de réponse plus approfondie.

M. le Maire souhaite la bienvenue, remercie les personnes présentes et développe en introduction les grands chantiers et projets sur lesquels l'équipe municipale porte ses efforts actuellement :

- **La sécurité.** M. le Maire souhaite rassurer ses concitoyens et détaille les précautions prises par la ville. L'accent a été mis sur la sécurité des écoles avec la réalisation de travaux et le dispositif des entrées et sorties a été modifié. Le développement de la vidéo-surveillance est également en cours avec l'installation de 10 à 15 caméras supplémentaires à partir de cet automne, et la mise en place d'un agent derrière les écrans durant tout le temps scolaire. M. le Maire rappelle qu'il nous appartient tous d'être vigilants, sans pour autant tomber dans la paranoïa.
- **Les travaux.** Outre le cinéma, qui entre dans la phase de second œuvre pour ouvrir ses portes fin février/début mars, M. le Maire informe de la déconstruction prochaine de quatre bâtiments : l'ancienne gendarmerie, l'ancienne maison du département de la rue de Verdun, la maison en face de la Poste, et la maison de l'ancienne propriété Clerc-Renaud, à côté de la gendarmerie, qui subira un désamiantage préalable. Le projet est ici d'agrandir le parking de la Curdy en 2017.
- **Les projets d'immeubles.** M. le Maire informe des constructions à venir rue René Cassin jusqu'au rond-point du pressoir à Marthenex et le déménagement d'Aldi aux pépinières de l'Albanais. Il évoque le projet d'aménagement de la route d'Aix-les-bains avec la création d'un cheminement doux. Il détaille également le projet des aménagements du secteur de l'arrière-gare avec la mutation du site des Tanneries et la démolition prochaine du bâtiment sur l'ancien site de Vuillerme.
- **Le site de l'ancien hôpital.** M. le Maire aborde le projet d'aménagement du site de l'ancien hôpital. Avant toute question, il souhaite refaire l'historique autour de ce quartier qui a toujours été stratégique dans l'histoire de Rumilly.
La ville travaille depuis 10 ans sur ce réaménagement. Elle a souhaité racheter le terrain pour être maître de cette réorganisation. Plusieurs études ont été réalisées,

sur un grand périmètre allant de la place d'Armes à Démotz et de la voie ferrée à la rue Montpellaz. La mutation du site de l'ancien hôpital constitue la première phase. Neufs aménageurs ont retiré le dossier, et trois projets ont été présentés, avant de retenir l'actuel dont la présentation publique se tiendra le 2 novembre prochain.

M. le maire souligne tout centre-ville ne vit que s'il y a des habitants pour le faire vivre. C'est pourquoi ce projet permettra d'accueillir une centaine de logements destinés à la propriété et des logements aidés pour personnes âgées avec possibilité pour elles de faire leurs courses dans les commerces de proximité, et d'avoir sur place du médical et du paramédical.

Un parking souterrain public sera créé en plus des parkings privés des nouveaux logements. Les emplacements de stationnement place de l'église seront supprimés afin de revaloriser ce beau point de vue de notre ville.

Du côté des équipements sportifs, il a été décidé de reconstruire le boxing-club sur place. Une salle de réception va être construite au stade des grangettes en remplacement du chapiteau vétuste et plus aux normes de sécurité. Elle servira au Rugby et sera ouverte à toutes les associations.

A la suite de cette introduction, un habitant revient sur le point concernant la sécurité et demande si des « fichés S » se trouvent sur notre commune. M. le Maire précise qu'une fiche S est un outil de travail qui sert à signaler différentes situations, comme les comportements déviants ou sectaires par exemple. Il s'agit donc d'être prudent dans l'interprétation de ces fiches S. Le Maire n'est pas destinataire de ces fiches réservées au ministère de l'Intérieur. Il est cependant tenu informé des individus relativement dangereux, et des informations sont échangées avec la police municipale.

S'engagent ensuite les questions-réponses avec le public.

Quartier de l'ancien hôpital

Quelle sera la différence entre les places supprimées et celles créées ?

Plus il y a d'habitants, plus il y a de voitures. Le parking public sur le site de l'ancien hôpital créera une quarantaine de places supplémentaires. De plus nous avons toujours, avec la Communauté de Communes, l'ambition d'ouvrir des lignes de bus d'ici un an.

Place du château

Il n'y a pas de plaque qui signale cette place, le stationnement est difficile pour les riverains et un sentiment d'insécurité perdure, malgré l'installation de caméras qui a eu un impact positif, avec moins de « trafics ».

Une plaque sera mise. Le stationnement peut être mis en zone bleue, mais il faudra veiller à mettre son disque, en particulier pour les habitants de la place. Pour rappel, la verbalisation via vidéosurveillance est possible.

Le stationnement est particulièrement surveillé avec davantage de verbalisation, ce qui a pour conséquence directe d'avoir plus de places disponibles pour stationner.

Les pigeons

Il y a beaucoup de pigeons cette année.

Depuis plusieurs années, des captures de pigeons ont lieu deux fois par an, ce qui suffit habituellement à limiter leur nombre. Une capture vient d'être faite. Mais c'est exact, depuis ce printemps et malgré les procédures habituelles, il y en a beaucoup.

Rue du collègue

Deviendra-t-elle piétonne ?

Oui, après les travaux de Démotz (reconstruction d'un bâtiment) et ceux du site de l'ancien hôpital.

Rue des remparts

Il y a beaucoup de voitures mal garées.



Pour les logements aidés, la loi impose une place de stationnement par logement contre deux dans le privé afin de réduire les coûts de construction, ce qui induit effectivement des problèmes de stationnement.

Rue des terreaux

Cette rue est devenue stratégique pour éviter les bouchons, pour aller à Joseph Béart ou pour stationner.

Le Maire propose d'interdire cette rue aux voitures, sauf riverains et de l'interdire au stationnement, en aménageant un cheminement doux, car pour inciter les gens à marcher, il faut les sécuriser et beaucoup d'enfants et de parents l'emprunte pour aller à l'école Joseph Béard.

Un habitant propose de re-goudronner la rue pour plus de sécurité pour les enfants et les personnes âgées.

Rue de la Croix noire

Le dispositif de ralentissement qui devait être temporaire est toujours en place et ne fonctionne pas. Est-il possible de construire un trottoir et de mettre la rue en sens unique ?

Une réflexion est toujours en cours pour trouver une solution. Une pétition a été reçue en mairie d'habitants qui s'opposent au sens unique. Le radar mis en place n'a relevé que peu de vitesses excessives.

Stationnement vers le stade de rugby

Les voitures se garent n'importe où les jours de matchs.

Le stationnement pose problème dix fois dans l'année pendant quelques heures, ce qui est peu en comparaison d'autres rues où le stationnement est un problème quotidien...

Gare

Problèmes de stationnement pour les riverains sur le parking souterrain de la gare. Les lignes de bus passeront-elles par la gare ?

Les bus passeront par la gare. M. le Maire propose de réserver une partie du parking pour que les habitants de Rumilly puissent bénéficier de places, et de limiter le stationnement à 4h pour inciter les usagers de la gare à stationner sur la place des Anciennes Casernes.

Rue Charles de Gaulle

Quand débiteront les travaux de démolition de la maison située en face de la Poste ?

Nous avons le budget et la volonté de le faire en 2017. Nous souhaitons avoir l'avis des riverains et des commerçants en particulier, afin de trouver la date qui les arrange le plus, les travaux devant entraîner la fermeture de la rue à la circulation pendant une certaine période. Une fois cette date définie, l'appel d'offre sera lancé.

Fontaine sous l'église

L'extension de cette fontaine est dangereuse pour les piétons.

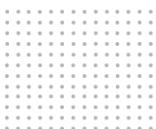
Nous pouvons proposer de supprimer les deux places de parking en face pour élargir le passage.

Cinéma Le Concorde

Que va devenir le bâtiment ?

M. le Maire revient sur l'historique du projet en rappelant que la délégation de service public, signée il y a quatre ans, se termine le 31 décembre prochain. La différence de seulement deux mois entre la fermeture et l'ouverture, est destinée à permettre le déménagement du matériel réemployé. M. le Maire félicite les équipes pour la bonne gestion de cette concomitance, ce n'est pas évident. La construction du nouveau cinéma entre dans le second œuvre, avec également la création d'espaces verts dès cet automne.

Concernant l'ancien, la décision de la collectivité est prise de réhabiliter le centre-ville et d'y ramener les populations en facilitant l'implantation de logements et de commerces côté rue Charles de Gaulle.



Station d'épuration

Comment gérer les eaux usées de tous ces nouveaux logements ?

Des solutions sont en recherche pour mettre aux normes la station d'épuration. M. le Maire rappelle que les normes évoluent régulièrement : quand la station fut construite, elle était normée pour 55 000 habitants, et la même est aujourd'hui conforme pour 25 000 habitants !

Des habitants de l'impasse des lilas évoquent ensuite un projet d'immeuble de six étages à proximité directe de maisons individuelles. M. le Maire signale qu'aucun permis n'a été déposé en mairie à ce jour. Sur le fond, il souligne que la ville se développe comme toutes les villes avec un hyper centre grandissant, conduisant à la mutation des quartiers. C'est le principe de « continuité urbaine » autorisé dans les règles d'urbanisme du PLU.

Vient ensuite une question sur les tags de plus en plus répandus. Ils sont effacés par les services municipaux dès que possible, ils les effacent également gratuitement sur les propriétés privées, dès lors que le propriétaire en fait la demande en mairie.

Les questions étant épuisées, M. le Maire remercie l'assemblée.

En dehors des rencontres de quartier, les citoyens sont invités à faire des remontées d'information sur ce qu'ils observent sur leur commune via le site internet ou à l'adresse contact@mairie-rumilly74.fr.

